

APÉA Immobilier 18 Avenue Pierre Fabre 81220 Saint-Paul-Cap-De-Joux Tel: 05.63.98.69.34

<u>apea@orange.fr</u> apea-immobilier.fr

## **NOS HONORAIRES POUR CHAQUE VENTE:**

### PRIX DE VENTE DU BIEN : NOS HONORAIRES D'AGENCE :

De 1€ à 60000€	4000€
60001€ à 150000€	7000€
150001€ à 200000€	8000€
200001€ à 300000€	12000€
300001€ à 400000€	17000€
400001€ à 600000€	25000€
600001€ à 800000€	37000€
Au-dessus de 800001€	52000€

### **VENTE DE VOTRE BIEN :**

- 1° Prise de mandat, conseils sur la mise en vente
- 2° Vérification de tous les éléments nécessaires à la vente du bien (Diagnostics...)
- 3° Publicité sur tous les supports et réseaux sociaux
- 4° Recherche des acquéreurs potentiels
- 5° Faisabilité du projet dans la mesure des investigations autorisées par la loi
- 6° Les visites du bien par les acquéreurs potentiels
- 7° Les aides à la négociation et à l'ajustement du prix
- 8° L'assistance à l'avant-contrat de vente
- $9^\circ$  Les vérifications des obligations de l'acquéreur et la validité des financements  $10^\circ$  L'assistance au compromis de vente et à l'acte de vente authentique devant le notaire

#### **ESTIMATION DE VOTRE BIEN:**

Montant HT : 150,00€ Montant TTC : 180,00€

Si vous souhaitez faire une estimation pour un **héritage** ou autre c'est **payant** si vous souhaitez vendre votre bien et nous le confier à la vente par la suite c'est **gratuit**.



# Nos frais d'agence concernant la location :

A la charge du propriétaire : 8€ TTC le m<sup>2</sup> A la charge du locataire : 8€ TTC le m<sup>2</sup>

En ce qui concerne ces frais ; ce qui est compris :

- Prise des rendez-vous pour effectuer les visites du bien
- Visites du logement
- Analyse du dossier de location
- Validation du dossier avec le propriétaire
- Création du bail d'habitation
- Etat des lieux d'entrée
- Si le locataire part au bout de 6 mois ou moins ; pas de refacturation pour le propriétaire pour l'Etat des lieux d'entrée du nouveau locataire

# Nos frais d'agence concernant la gestion locative :

A la charge du propriétaire ; frais mensuel : 8 % TTC du loyer charges comprises A la charge du propriétaire si plusieurs logements confiés en gestion par le même propriétaire ; frais mensuel : 7 % TTC du loyer charges comprises